

Image not found or type unknown



Victime d'harcèlement moral

Par **gillou0304**, le **27/09/2008** à **12:40**

Bonjour,

Nous sommes, depuis plusieurs années, ma femme et moi victime de harcèlement. Nous connaissons parfaitement l'auteur des faits mais les "mains courantes" et les plaintes ne freinent en rien les actes "anodins" de notre harceuse. Elle ne fait que tourner en voiture jusqu'à l'école de nos enfants, de nous suivre et de rôder autour de chez nous. Nous lui reprochons plusieurs faits non prouvés. Elle s'est jurée de s'en prendre un jour à ma femme. Que faire ???